

JF/AM N° 1-9213
Contacts IFOP : Jérôme Fourquet / Adeline Merceron
Tél : 01 45 84 14 44
adeline.merceron@ifop.com



pour



Les Français et les responsabilités dans l'affaire du Médiateur

Résultats détaillés
Le 21 janvier 2011

Sommaire

Pages

- 1 - La méthodologie.....	1
- 2 - Les principaux enseignements.....	3
- 3 - Les résultats de l'étude.....	5
Les raisons perçues de la non interdiction du Médiateur	6

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Retrouvez nos sondages et analyses de l'Ifop sur www.ifop.com, iPhone et iPad

Alertes d'actualité : <http://feeds.feedburner.com/ifop2>

Facebook : [Ifop Opinion](https://www.facebook.com/ifopOpinion)

Twitter : <http://twitter.com/IfopOpinion>

Etude réalisée par l'Ifop pour :	Sud Ouest Dimanche
Echantillon	Echantillon de 968 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone.
Dates de terrain	Du 20 au 21 janvier 2011

- 2 -

Les principaux enseignements

Interrogés par l’Ifop pour Sud Ouest Dimanche, **les deux tiers des Français (66%) se montrent très critiques et attribuent les responsabilités de l’affaire du Mediator à certains dirigeants, responsables selon eux d’avoir protégé les intérêts du laboratoire incriminé. Seul un tiers des personnes interrogées (32%) estime que ces années passées avant l’interdiction du médicament sont liées au fonctionnement trop complexe et trop lent de l’administration et des autorités sanitaires.**

Dans le détail, seul le clivage politique opère sur cette question très sensible : les sympathisants de gauche estiment à 73% que la non interdiction du médicament est née de la volonté délibérée de certains responsables de retarder la décision, ce chiffre atteignant même 80% parmi les soutiens du Front de gauche. Les personnes proches de la droite se montrent, à ce sujet, plus mesurées : seul un peu plus d’un sympathisant UMP sur deux (54%) partage ce point de vue quand 45% incriminent les lenteurs de l’administration.

La bienveillance de certains dirigeants à l’égard du laboratoire apparaît donc ici comme une explication reprise par une large part de la population française pour expliquer ce scandale sanitaire. La défiance vis-à-vis des responsables politiques et administratifs affleure souvent dans le cas des crises sanitaires : pour mémoire, notons qu’en 1999, lors du procès du sang contaminé mettant en cause plusieurs anciens ministres, un sondage de l’Ifop révélait que plus de huit Français sur dix (84%) trouvaient normal qu’un homme politique puisse être mis en cause personnellement et pénalement dans le cadre de l’exercice de ses fonctions, leur responsabilité n’étant pas seulement politique¹.

Par ailleurs, le sentiment d’incompréhension et d’exaspération face à la lenteur des administrations sanitaires n’est pas nouveau. En 2000, au moment du rebond de la crise de la vache folle et de la polémique sur les farines animales, plus des trois quarts des Français (79%) estimaient qu’il fallait suspendre immédiatement l’utilisation des farines animales dans l’alimentation des animaux, sans attendre l’avis des experts² alors que le gouvernement Jospin tergiversait et tenait à prendre en compte l’ensemble des avis.

¹ Sondage Ifop pour France Soir, réalisé par téléphone le 2 février 1999, auprès d’un échantillon national représentatif de 802 personnes âgées de 18 ans et plus.

² Sondage Ifop pour le Journal du Dimanche, réalisée par téléphone du 9 au 10 novembre 2000, auprès d’un échantillon national représentatif de 947 personnes âgées de 18 ans et plus.

- 3 -

Les résultats de l'étude

Les raisons perçues de la non interdiction du Médiator

Question : Vous savez que dans le dossier du Mediator, il a fallu près de 10 ans pour interdire ce médicament après que des médecins aient alerté sur le danger qu'il pouvait représenter. Selon vous cela s'explique d'abord... ?

	Ensemble (%)	Sympathisants de gauche (%)	Sympathisants UMP (%)
• Par une volonté délibérée de certains responsables de protéger les intérêts du laboratoire fabriquant ce médicament	66	73	54
• Par un fonctionnement trop complexe et trop lent de l'administration et des autorités sanitaires	32	26	45
- Aucun des deux (réponse non suggérée)	1	-	1
- Ne se prononcent pas	1	1	-
TOTAL	100	100	100

Les raisons perçues de la non interdiction du Médiateur

	Par une volonté délibérée de certains responsables de protéger les intérêts du laboratoire fabricant ce médicament (%)	Par un fonctionnement trop complexe et trop lent de l'administration et des autorités sanitaires (%)	Aucun des deux (%)	Nsp (%)
ENSEMBLE	66	32	1	1
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)				
Homme	65	33	1	1
Femme	67	31	1	1
AGE DE L'INTERVIEWE(E)				
Moins de 35 ans	65	33	1	1
18 à 24 ans	66	32	2	-
25 à 34 ans	65	33	1	1
35 ans et plus	67	31	1	1
35 à 49 ans	69	30	-	1
50 à 64 ans	70	29	1	-
65 ans et plus	61	37	1	1
PROFESSION DU CHEF DE MENAGE				
Artisan ou commerçant	68	28	2	2
Profession libérale, cadre supérieur	67	30	2	1
Profession intermédiaire	71	27	1	1
Employé	65	35	-	-
Ouvrier	67	31	1	1
Retraité	64	34	1	1
Autre inactif (*)	66	34	-	-
REGION				
Région parisienne	72	25	2	1
Nord est	67	32	-	1
Nord ouest	62	36	1	1
Sud ouest	67	31	2	-
Sud est	65	34	-	1
CATEGORIE D'AGGLOMERATION				
Communes rurales	64	35	1	-
Communes urbaines de province	65	33	1	1
Agglomération parisienne	74	23	2	1
PROXIMITE POLITIQUE				
Gauche	73	26	-	1
LO / NPA	69	31	-	-
Front de Gauche	80	18	2	-
Parti Socialiste	73	26	-	1
Europe Ecologie / Les Verts	73	26	-	1
Mouvement Démocrate - Modem	48	48	2	2
Droite	56	42	1	1
UMP	54	45	1	-
Front National	60	36	1	3
Sans sympathie partisane	68	28	2	2

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs